

Football/Ouverture du stage de renforcement des capacités et de passage en grade des arbitres de la Ligue de l'Estuaire

Mieux appliquer les lois de jeu

PSNB
Libreville/Gabon

Ces retrouvailles du donner et du recevoir, destinées aux arbitres inter-ligues, ligues et districts prennent fin demain jeudi 12 septembre 2019 à l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS).

LES travaux du stage de renforcement de capacités et de passage en grade des arbitres inter-ligues, ligues et districts, organisé par la Ligue de football de l'Estuaire (LFE), se sont ouverts lundi 9 septembre dernier à l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS). Et ce, en partenariat avec la commission provinciale des arbitres (CPA) de la province de l'Estuaire, présidée par Patrick-James Bimbyo. Les qualités d'un arbitre, l'équipement des joueurs, la collaboration entre les arbitres et les arbitres assistants, les incorrections, la simulation, l'avantage, les travaux de groupes, la vidéo arbitrage, les séances physiques d'entraînement, l'hygiène de vie d'un arbitre, les bienfaits de l'entraînement, la manipulation des matches, l'amendement des lois du jeu, les tests théoriques, les questions d'évaluation sont, entre

autres, les thèmes évoqués pendant le stage dont la fin est prévue pour demain à 16 heures.

Tout en demandant aux "sifflets" de nouvelles méthodes de travail pour réussir, lors de la cérémonie d'ouverture, Patrick James Bimbyo a rappelé que la LFE est la base de l'arbitrage dans notre pays. "Ce stage de renforcement des capacités et de passage en grade va vous permettre de mieux appliquer les lois de jeu au cours du déroulement des matches des différentes compétitions organisées par la LFE. Mieux, il faut se conformer aux dispositions de certains articles du règlement intérieur des différentes compétitions dans chaque catégorie", a-t-il souligné.

Raison pour laquelle le président de la CPA de la LFE a, par ailleurs, exhorté les stagiaires à être physiquement au point, d'être les meilleurs parmi les meilleurs, de prendre de bonnes décisions et d'avoir une bonne vision sur l'aire de jeu. "Si vous voulez atteindre le haut niveau dans la carrière de l'arbitrage, il faut participer aux différents stages organisés par la LFE et que chacun d'entre vous, dans sa catégorie, obtienne aussi son compte au terme de ce stage", a-t-il conclu.



Les stagiaires à l'ouverture des travaux avant-hier à l'INJS.



Le président de la CPA, Patrick James Bimbyo.

Basket/Coupe du monde 2019 L'Argentine sort la Serbie et va en demi-finale



Malgré la présence de Nikola Jokic, Luis Scola a conduit l'Argentine dans le dernier carré du Mondial 2019.

AFP
Dongguan/Chine

L'ARGENTINE a battu la Serbie en quarts de finale de la Coupe du monde de basket 97 à 87 hier mardi à Dongguan (Chine) et retrouve le dernier carré de la compétition pour la première fois depuis 2006. Orphelins de l'arrière Manu Ginobili, qui a pris sa retraite internationale

après les Jeux olympiques de Rio en 2016, les Argentins ont créé la surprise face aux Serbes de Nikola Jokic et Stefan Jovic, souvent cités parmi les favoris pour le titre mondial. Pour une place pour une première finale de Coupe du monde depuis 2002, les équipiers de Luis Scola (39 ans et 20 points mardi) affronteront les Etats-Unis ou la France, qui s'affrontent ce mercredi (11h00 GMT) à Dongguan.

REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, CHARGE DU DIALOGUE SOCIAL

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE (PRODECE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER UNE ENQUETE DE SUIVI DE L'INSERTION DES BENEFICIAIRES DU PROGRAMME STAGE EN ENTREPRISE

No de Prêt : 8582 GA

No de référence : AMI/CS/10-2019/UCP-PRODECE du 11/09/2019

1. La République Gabonaise a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le coût du **Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PRODECE)** et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats de consultants. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande de l'ETAT Gabonais après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Ledit accord de financement interdit tout retrait du compte de prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l'ETAT Gabonais ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du prêt.

2. Le Gouvernement Gabonais à travers l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (UCP-PRODECE) sollicite des candidatures pour le **recrutement d'un cabinet chargé de réaliser une enquête de suivi de l'insertion des bénéficiaires du programme stage en entreprise.**

L'objectif général de ces enquêtes est d'apprécier le niveau et les conditions d'insertion des jeunes bénéficiaires du dispositif stage en entreprise ayant achevé leurs stages.

Les différentes missions sont détaillées dans les Termes de référence.

3. L'UCP-PRODECE invite les Cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les Cabinets peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Le Cabinet doit justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience en matière d'organisation d'enquête.

Le personnel clé à proposer par le Cabinet devra comporter :

- Un chef de mission ayant au moins un diplôme niveau BAC+5 en sciences sociales, en économie ou équivalent, justifiant d'une expérience de 10 ans au moins dans la

conduite des enquêtes dans le domaine de suivi d'insertion des jeunes et dans le secteur de l'emploi ;

- Un ingénieur statisticien de niveau BAC+5 ou plus en statistique, justifiant d'une expérience d'au moins 5 ans dans l'organisation et la conduite d'enquêtes de suivi des bénéficiaires et ayant participé à au moins une mission similaire au cours des 5 dernières années ;
- Un ingénieur informatique, de niveau BAC+5, justifiant d'une expérience d'au moins 5 ans dans le développement des outils d'enquêtes et ayant participé à au moins une mission similaire au cours des 5 dernière années.

5. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » Version de Janvier 2011 révisées en 2014 s'appliquent, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives (disponibles sur le site web de la Banque Mondiale <http://www.worldbank.org>).

6. Un Cabinet sera sélectionné selon la méthode fondée sur les qualifications des consultants (QC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence (TDR) à l'adresse ci-après : Unité de Coordination (UCP), B.P. : 1269 Libreville - Gabon ; ou par téléphone au n° + 241/04 49 62 94/01 44 28 78 et aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) ; et par courrier électronique à ucp.prodecegabon@gmail.com.

8. Les plis porteront la mention suivante « **RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER UNE ENQUETE DE SUIVI DE L'INSERTION DES BENEFICIAIRES DU PROGRAMME STAGE EN ENTREPRISE** ».

9. Les manifestations d'intérêt écrites en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard le **mercredi 25 septembre 2019 à 14 heures 00** (heure locale).

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination (UCP) du PRODECE
B.P. : 1269 Libreville - Gabon
Quartier Haut des Gué Gué (à côté du RAPAC, ancien siège Azur)
Tél. n° 241/04 49 62 94/01 44 28 78
email : ucp.prodecegabon@gmail.com